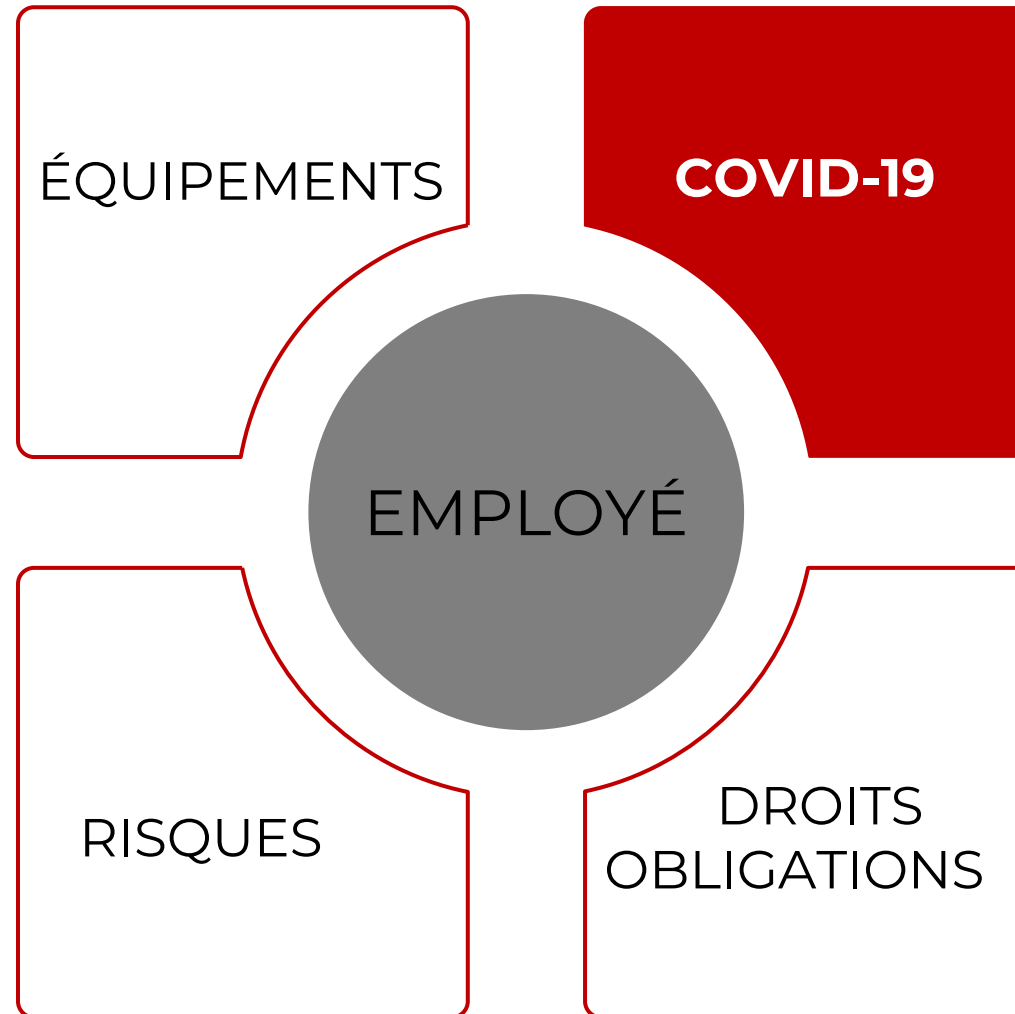


# COMMIS TEMPORAIRE

LES ESSENTIELS - SANTÉ ET SÉCURITÉ





## ÉQUIPEMENTS

---

- Respectez les consignes de sécurité mises en place par votre commerce pour l'utilisation des équipements les plus utilisés : couteaux, emballeuse, balance-étiqueteuse, chariots;
- Consultez les procédures mises en place par votre commerce sur l'utilisation des équipements;
- Référez-vous à un collègue d'expérience ou à votre supérieur immédiat si vous avez des doutes ou des questions sur l'utilisation des équipements.

## RISQUES

---

- Les risques les plus fréquents sont les coupures, chutes (sol glissant ou encombré), brûlures et blessures au dos;
- Respectez les procédures mises en place par votre commerce sur la prévention des risques de blessures;
- Restez vigilant(e) et alerte en tout temps;
- Informez rapidement votre supérieur immédiat si vous repérez un danger ou si vous vous blessez.

## DROITS ET OBLIGATIONS

---

- Prenez les mesures nécessaires pour protéger votre santé, votre sécurité et celles de votre entourage au travail;
- Respectez le plan de Santé et Sécurité de votre commerce;
- Référez-vous à la Loi sur la santé et sécurité du travail (LSST) en cas de problèmes.

## COVID-19

---

- Maintenez une distance de 2 mètres lorsque vous circulez dans le commerce (aires de manutention et de vente);
- Lavez-vous les mains avant et après toute manipulation : toutes les 15 minutes pendant 20 secondes;
- Informez immédiatement votre supérieur immédiat si vous présentez des symptômes du Covid-19;
- Référez-vous en tout temps aux directives de votre commerce.